

Enquête publique annoncée du 1^{er} au 15 juin 2026 en Mairie de Carnac.

Une importante enquête publique est programmée à la Pointe du Pô à Carnac relative à « la construction d'un bâtiment pour la réalisation d'un pont roulant au-dessus de deux bassins d'eau de mer déjà existants » par la **SARL Les viviers de Saint-Colomban** qui commercialise coquillages et crustacés.

Un projet a déjà fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale le 7 /12/ 2017 dans le même secteur. Cet avis s'interrogeait sur l'« aspect paysager de l'ensemble des constructions et aménagements » de l'époque. Le nouveau projet suggère le même questionnement.

Le projet actuel porte, en effet, sur un bâtiment long de 27 m, large de 18m et haut de 6,91m à construire au-dessus de deux bassins de purification existants et qui seront couverts d'une charpente destinée à porter un pont roulant métallique qui sera lui-même recouvert plus tard d'une toiture et prolongé par un nouveau bâtiment côté route. Ce pont roulant est destiné à faciliter et accélérer le transport des coquillages et crustacés.

Du fait de l'existence de la zone ostréicole, le sentier côtier ne longe pas le littoral à la pointe du Pô et les promeneurs, renvoyés sur la route, se contentent de quelques vues lointaines sur la mer Faudra-t-il cheminer un jour entre route et murs aveugles ?

Deux questions se posent :

- Le législateur a autorisé les constructions ostréicoles dans la bande des 100 m mais en 1986 il n'avait pas envisagé la nécessité de bâtiments d'un tel volume. Un tel équipement, et l'important trafic de camions qu'il suggère, n'aurait-il pas mieux sa place à l'intérieur d'un port ?

- Pourquoi localiser cet énorme ouvrage de manutention sur un terrain dunaire de bord de mer menacé à terme par l'érosion ainsi que l'indique le plan de prévention des risques littoraux de Carnac qui n'autorise là que des constructions avec des prescriptions sécuritaires ?

L'enquête publique d'une durée de seulement 15 jours se terminera le 15 juin.

Les Amis des Chemins de Ronde du Morbihan